

Histoire et mémoire de la Shoah en France

▶ Comment une mémoire de la Shoah émerge-t-elle progressivement en France ?

CONTEXTE

À leur retour des camps, les rescapés de la Shoah ne trouvent qu'une faible écoute auprès de la société française. En 1961, Adolf Eichmann, organisateur de la déportation des Juifs d'Europe, est jugé et exécuté en Israël. Lors du procès, des survivants témoignent. À la fin des années 1970, les thèses négationnistes provoquent en réaction une expression forte des témoins de la Shoah.

CHIFFRES CLÉS

La déportation en France

- 89 390 déportés par mesure de répression dont 42 000 pour faits de Résistance : 23 000 survivants.
- 76 000 déportés juifs dont 11 000 enfants : 2 500 survivants.

MOT CLÉ

Témoin : terme utilisé à partir des années 1980 pour qualifier les survivants de la Shoah dans la lutte contre le négationnisme et pour l'enseignement de la déportation et du génocide.

1 En 1945, des survivants sans tribune ?



Dès le retour des camps, nous avions [...] entendu des propos plus déplaisants encore qu'incongrus, des jugements à l'emporte-pièce, des analyses géopolitiques aussi péremptoires que creuses. Mais il n'y a pas que de tels propos que nous aurions voulu ne jamais entendre. Nous nous serions dispensés de certains regards fuyants qui nous rendaient transparents. Et puis, combien de fois ai-je entendu des gens s'étonner : « Comment, ils sont revenus ? Ça prouve bien que ce n'était pas si terrible que ça. » Quelques années plus tard, en 1950 ou 1951, lors d'une réception dans une ambassade, un fonctionnaire français de haut niveau, je dois le dire, pointant du doigt mon avant-bras et mon numéro de déportée, m'a demandé avec le sourire si c'était mon numéro de vestiaire ! Après cela pendant des années, j'ai privilégié les manches longues. [...]

Pendant longtemps [les déportés] ont dérangé. Beaucoup de nos compatriotes voulaient à tout prix oublier ce à quoi nous ne pouvions nous arracher ; ce qui, en nous, est gravé à vie. Nous souhaitions parler, et on ne voulait pas nous écouter. C'est ce que j'ai senti dès notre retour, à Milou¹ et à moi : personne ne s'intéressait à ce que nous avions vécu. En revanche Denise², rentrée peu avant nous avec l'auréole de la Résistance, était invitée à faire des conférences. [...]

[Les résistants] sont dans la position des héros, leur combat les couvre d'une gloire qu'accroît encore l'emprisonnement dont ils l'ont payée ; ils avaient choisi leur destin. Mais nous, nous n'avions rien choisi. Nous étions des victimes honnêtes, des animaux tatoués.

Simone Veil, *Une vie*, Stock, 2007.

¹ S. Veil parle de ses sœurs.

2 Les procès des années 1980-1990

**Klaus Barbie**

(1913-1991)

Officier SS, il devient en 1943 chef de la Gestapo de la région lyonnaise. Surnommé le « boucher de Lyon », il fait arrêter de nombreux Juifs et résistants qu'il torture, dont Jean Moulin. Réfugié en Bolivie, il est extradé vers la France en 1983, jugé et condamné en 1987 pour crimes contre l'humanité.

**René Bousquet**

(1909-1993)

Secrétaire général de la police de Vichy, il met en place la collaboration de la police française dans le fichage, l'arrestation et la déportation des Juifs de France. Condanné à l'indignité nationale en 1949, il voit sa peine communée pour faits de Résistance. Inculpé en 1991 pour crimes contre l'humanité, il est assassiné peu avant son procès.

**Paul Touvier**

(1915-1996)

Chef de la Milice de Lyon, condamné à mort pendant l'épuration, il réussit à prendre la fuite. Dans les années 1970, des victimes déposent plainte contre lui pour crimes contre l'humanité. Malgré l'aide de filières catholiques intégristes, il est arrêté en 1989. Après avoir bénéficié d'un non-lieu, il est rejugé en 1994 sur de nouvelles preuves, et condamné à la prison à vie.

**Maurice Papon**

(1910-2007)

Haut fonctionnaire, secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, il se rapproche de la Résistance à la fin de la guerre. Préfet en Algérie, puis à Paris (1958-1967), il porte la responsabilité policière de la répression des manifestations du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962. Le *Canard enchaîné* révèle en 1981 sa responsabilité dans la déportation des Juifs bordelais. Accusé de crimes contre l'humanité, il est condamné en 1998 à dix ans de prison et libéré en 2002 pour raisons de santé.

Histoire et mémoire de la Shoah en France

▶ Comment une mémoire de la Shoah émerge-t-elle progressivement en France ?

CONTEXTE

À leur retour des camps, les rescapés de la Shoah ne trouvent qu'une faible écoute auprès de la société française. En 1961, Adolf Eichmann, organisateur de la déportation des Juifs d'Europe, est jugé et exécuté en Israël. Lors du procès, des survivants témoignent. À la fin des années 1970, les thèses négationnistes provoquent en réaction une expression forte des témoins de la Shoah.

CHIFFRES CLÉS

La déportation en France

- 89 390 déportés par mesure de répression dont 42 000 pour faits de Résistance : 23 000 survivants.
- 76 000 déportés juifs dont 11 000 enfants : 2 500 survivants.

MOT CLÉ

Témoin : terme utilisé à partir des années 1980 pour qualifier les survivants de la Shoah dans la lutte contre le négationnisme et pour l'enseignement de la déportation et du génocide.

1 En 1945, des survivants sans tribune ?



Dès le retour des camps, nous avions [...] entendu des propos plus déplaisants encore qu'incongrus, des jugements à l'emporte-pièce, des analyses géopolitiques aussi péremptoires que creuses. Mais il n'y a pas que de tels propos que nous aurions voulu ne jamais entendre. Nous nous serions dispensés de certains regards fuyants qui nous rendaient transparents. Et puis, combien de fois ai-je entendu des gens s'étonner : « Comment, ils sont revenus ? Ça prouve bien que ce n'était pas si terrible que ça. » Quelques années plus tard, en 1950 ou 1951, lors d'une réception dans une ambassade, un fonctionnaire français de haut niveau, je dois le dire, pointant du doigt mon avant-bras et mon numéro de déportée, m'a demandé avec le sourire si c'était mon numéro de vestiaire ! Après cela pendant des années, j'ai privilégié les manches longues. [...]

Pendant longtemps [les déportés] ont dérangé. Beaucoup de nos compatriotes voulaient à tout prix oublier ce à quoi nous ne pouvions nous arracher ; ce qui, en nous, est gravé à vie. Nous souhaitions parler, et on ne voulait pas nous écouter. C'est ce que j'ai senti dès notre retour, à Milou¹ et à moi : personne ne s'intéressait à ce que nous avions vécu. En revanche Denise², rentrée peu avant nous avec l'auréole de la Résistance, était invitée à faire des conférences. [...]

[Les résistants] sont dans la position des héros, leur combat les couvre d'une gloire qu'accroît encore l'emprisonnement dont ils l'ont payée ; ils avaient choisi leur destin. Mais nous, nous n'avions rien choisi. Nous étions des victimes honnêtes, des animaux tatoués.

Simone Veil, *Une vie*, Stock, 2007.

¹ S. Veil parle de ses sœurs.

2 Les procès des années 1980-1990

**Klaus Barbie**

(1913-1991)

Officier SS, il devient en 1943 chef de la Gestapo de la région lyonnaise. Surnommé le « boucher de Lyon », il fait arrêter de nombreux Juifs et résistants qu'il torture, dont Jean Moulin. Réfugié en Bolivie, il est extradé vers la France en 1983, jugé et condamné en 1987 pour crimes contre l'humanité.

**René Bousquet**

(1909-1993)

Secrétaire général de la police de Vichy, il met en place la collaboration de la police française dans le fichage, l'arrestation et la déportation des Juifs de France. Condanné à l'indignité nationale en 1949, il voit sa peine communée pour faits de Résistance. Inculpé en 1991 pour crimes contre l'humanité, il est assassiné peu avant son procès.

**Paul Touvier**

(1915-1996)

Chef de la Milice de Lyon, condamné à mort pendant l'épuration, il réussit à prendre la fuite. Dans les années 1970, des victimes déposent plainte contre lui pour crimes contre l'humanité. Malgré l'aide de filières catholiques intégristes, il est arrêté en 1989. Après avoir bénéficié d'un non-lieu, il est rejugé en 1994 sur de nouvelles preuves, et condamné à la prison à vie.

**Maurice Papon**

(1910-2007)

Haut fonctionnaire, secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, il se rapproche de la Résistance à la fin de la guerre. Préfet en Algérie, puis à Paris (1958-1967), il porte la responsabilité policière de la répression des manifestations du 17 octobre 1961 et du 8 février 1962. Le *Canard enchaîné* révèle en 1981 sa responsabilité dans la déportation des Juifs bordelais. Accusé de crimes contre l'humanité, il est condamné en 1998 à dix ans de prison et libéré en 2002 pour raisons de santé.

3 La mémoire de la déportation des enfants juifs

Beate et Serge Klarsfeld traquent les nazis en fuite des années 1960 à 1980, et sont en partie à l'origine des procès contre Barbie, Touvier et Papon.

Il s'agissait de faire connaître la réalité historique de Vichy, c'est-à-dire l'arrestation des Juifs par la police française, les milliers d'enfants livrés à l'Allemagne hitlérienne, peut-être la page la plus noire de l'histoire de France mais aussi la réaction des Français, surtout en zone libre, qui, à partir de 1943, ont considérablement aidé les Juifs de France à se sauver. Avec le Mémorial des enfants juifs [1978] j'ai voulu montrer les victimes les plus innocentes. [...] Si on compare avec l'Italie et la Belgique, où 20 % des enfants ont été déportés, en France seulement 13 à 14 % d'enfants déportés. Je dirais aujourd'hui que Vichy a été l'agent de la perte d'un quart des Juifs en France, et que les Français ont été les agents de la sauvegarde des trois quarts des Juifs.

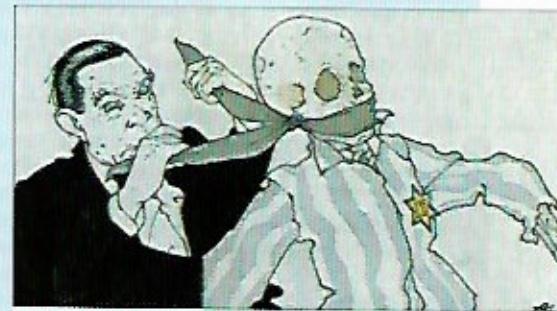
Serge Klarsfeld, « Klarsfeld, monument aux morts », entretien paru dans *L'Libération*, 4 octobre 2001.

4 Combattre le négationnisme

L'instruction constitue un des vecteurs privilégiés de la transmission du savoir. « La mémoire est-elle menacée ? » questionne *Le Monde* pendant l'été 1988. Pour conjurer ce risque certains ont entrepris des actions auprès des jeunes afin de les sensibiliser à l'histoire du génocide. Le Comité d'information des lycéens sur la Shoah [...] propose à des jeunes gens des voyages à Auschwitz. Comme le précise l'avocat [S. Klarsfeld], ce ne sont pas des pèlerinages : « Nous voulons que ces garçons et ces filles, en majorité non juifs, soient des témoins, des relais de la mémoire. »

En mars 1988 une centaine d'enfants se retrouvent ainsi sur les lieux du camp d'extermination et entendent les explications d'anciens déportés [...].

Parallèlement certaines personnes, comme Henri Bulawko, résistant et ancien déporté d'Auschwitz, président de l'amicale des anciens déportés juifs de France, se rendent dans des lycées pour témoigner et transmettre leur expérience. Le combat contre le négationnisme et ses adeptes passe inéluctablement par la sensibilisation des jeunes générations susceptibles d'accréditer ce discours parce que n'ayant pas vécu la période de la Seconde Guerre mondiale, ils sont plus à même de se laisser gagner par le doute. Nous le savons les [négationnistes] [...] ambitionnent de toucher la génération des 15-20 ans.



Dessin d'Antoine, paru dans *L'Histoire* en décembre 1987.

Valérie Igoumet, *Histoire du négationnisme en France*, Seuil, 2000.

5 Le mémorial de la Shoah (2005)

Jacques Chirac, Simone Veil et Éric de Rothschild, président du mémorial de la Shoah, devant le Mur des noms lors de la cérémonie d'ouverture, le 25 janvier 2005. Sur ce mur ont été gravés les noms des 76 000 Juifs déportés de France.



- Pour quelles raisons ces procès se sont-ils tenus ? (doc. 2, 3)
- Quelles difficultés l'écriture de l'histoire de la déportation a-t-elle rencontrées ? (doc. 1, 3, 4)
- Pourquoi le mémorial de la Shoah a-t-il été créé ? (doc. 3, 4, 5)

BAC

Vers l'analyse de documents. En confrontant les documents 1 et 4, montrez comment les témoins et les historiens participent à la mémoire de la Shoah.

Vers la composition. Rédigez un paragraphe sur le sujet : « L'évolution de la mémoire de la Shoah en France. »